

**Protocole de fonctionnement  
de l'accueil périscolaire pendant la période Covid-19  
de la Ville de Maizières-lès-Metz à destination des familles  
au 2 novembre 2020**

Le présent protocole intègre les modifications rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020.

**PRÉALABLE**

Il nous faut désormais apprendre à vivre et, pour ce qui nous concerne plus immédiatement, à accueillir les enfants aux temps du Coronavirus. Cela impose d'appliquer rigoureusement les gestes barrières, d'être attentifs à l'apparition de symptômes et plus généralement de repenser nos manières de faire.

L'équipe d'animation est pleinement mobilisée pour permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles.

**SANTÉ**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent :

- ✓ A ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant, ou dont un membre du foyer a été testé positivement.
- ✓ A prendre la température de leurs enfants avant de les déposer. Les enfants ne devront pas être déposés à l'accueil en cas de symptômes ou de fièvre (37,8°)
- ✓ **A venir chercher leurs enfants sans délai si l'équipe d'animation détermine que leur état de santé le nécessite.**
- ✓ A ne pas emmener leurs enfants pendant une période de 14 jours si un membre de leur foyer a été en contact avec une personne manifestant de symptômes du Covid-19.

**ENFANTS ACCUEILLIS**

Le principe est celui d'un accueil de tous les enfants, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise.

Néanmoins, en fonction des protocoles d'accueils renforcés et dès que ces derniers nous auront été transmis, des aménagements peuvent être apportés.

Il est possible que dans les prochaines semaines, les capacités d'accueil soient réduites, en fonction des normes et des protocoles sanitaires et en raison de l'éventuelle indisponibilité de personnels.

Dès lors les éléments de priorisation de l'accueil pour les temps périscolaires selon la profession des parents pourraient être mis en place.

## **ARRIVEE-DEPART**

- ✓ Les départs et les arrivées des enfants se font à l'extérieur des bâtiments dans le respect des règles de distanciation conseillées entre adultes (1 m minimum). L'accès aux bâtiments est réservé aux adultes encadrants et aux enfants.
- ✓ Les parents doivent porter un masque aux arrivées et aux départs.
- ✓ Les échanges avec l'équipe d'animation doivent être brefs. En cas de nécessité, privilégier l'appel téléphonique ou le mail.
- ✓ Les parents doivent impérativement accompagner les enfants jusqu'à l'accueil.

## **HYGIENE ET GESTES BARRIERES**

### **Le nettoyage des locaux et des matériels**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus, selon les principes suivants.

- ✓ Un nettoyage des sols et des grandes surfaces sont réalisés au minimum une fois par jour.
- ✓ Les objets fréquemment touchés sont quotidiennement désinfectés avec un produit virucide.
- ✓ Les tables des restaur'enfants et les dossiers de chaises sont nettoyées et désinfectées après chaque service et après chaque repas (petit déjeuner, repas du midi et goûter).
- ✓ L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé pour les enfants de même groupe. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsqu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

### **Le lavage des mains**

- ✓ Les enfants sont invités à se laver les mains à l'eau et au savon très souvent, pendant au moins 20 secondes, et en particulier :
  - × à leur arrivée et avant leur départ
  - × avant et après les repas et les goûters
  - × après être allé aux toilettes
  - × après s'être mouché (dans un mouchoir à usage unique) et après avoir éternué
  - × lors de chaque déplacement au sein du bâtiment
  - × après avoir manipulé des objets potentiellement partagés
- ✓ Le gel hydroalcoolique peut être utilisé par les enfants de façon ponctuelle sous la surveillance d'un adulte.

## Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour tous les encadrants et pour les enfants à partir du CP. Il devra être changé toutes les 4 heures.

Il n'est pas recommandé pour les enfants de maternelle.

## OBJECTIFS EDUCATIFS

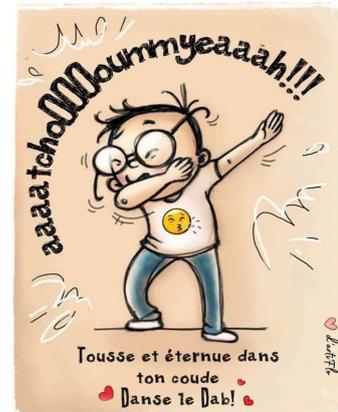
Les objectifs éducatifs de l'accueil périscolaire sont fondés sur les principes de :

- ✓ Socialisation
- ✓ D'acquisition de nouvelles connaissances
- ✓ De favorisation du dialogue
- ✓ De prise en compte des besoins et des attentes des enfants
- ✓ De prise en compte de leurs différences



Ils ont été adaptés et une attention particulière est apportée aux besoins et ressentis des enfants. Le dialogue est favorisé.

L'équipe d'animation continue à sensibiliser les enfants aux gestes barrières sans que cela ne devienne anxiogène.



## LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent se faire par le biais du portail famille.

**Elles devront se faire OBLIGATOIREMENT pour le jeudi minuit au plus tard pour la semaine suivante.**

Les inscriptions sont également possibles au secrétariat, **au plus tard le jeudi à 17h.**

Attention : l'accueil du matin à partir de 7h45 reste gratuit mais sera également soumis à inscription obligatoire.

## LIEUX D'ACCUEIL

- ✓ Lundi-mardi-jeudi et vendredi : dans les différents locaux de l'accueil périscolaire, en fonction de l'école fréquentée. Dans les écoles pour les enfants de maternelles.
- ✓ Mercredi : Maison du parc "Dany-Mathieu" pour les élémentaires  
Espace périscolaire "de Lattre" pour les maternelles (un second site sera ouvert en fonction des effectifs)

## TEMPS D'ACCUEIL

- ✓ 7h-7h45 : accueil "petit déjeuner"
- ✓ 7h45- 8h (8h10 pour les maternelles) : accueil du matin
- ✓ 12h-14h : pause méridienne
- ✓ 16h30-18h30 : accueil du soir
- ✓ 7h (si accueil "petit déjeuner") – 18h30 : mercredi-loisir

## LES REPAS

Les enfants sont accueillis sur les lieux de restauration habituels, en fonction de leur école. Ils sont pris en charge et mangent par groupes de la même école et de même niveau.

Pour les enfants d'élémentaire, l'organisation est conçue de manière à limiter les files d'attente au self. Le temps d'animation est organisé avant ou après le repas en fonction de cette organisation.

Les animateurs sont mobilisés pour proposer des activités ludiques adaptées au protocole sanitaire sans le rendre anxiogène.

## ACCUEIL DU SOIR

La même organisation est mise en place pour l'accueil du soir.

## LES MERCREDIS LOISIRS

Les mercredis-loisirs reprennent cette organisation. Les enfants d'écoles différentes sont accueillis dans des salles différentes, et lorsque cela n'est pas possible, les différents groupes sont séparés et maintiennent une distance d'au moins 1 mètre.

Chez les enfants de maternelles la sieste et le temps calme ont été réorganisés pour permettre cette séparation. Les couchettes sont individuelles et le linge de lit est changé tous les mercredis.

Le matériel et les jeux sont prévus en quantité suffisante pour chaque groupe.

